

LOCALE EXPRESS

LUZINAY

L'état de catastrophe naturel demandé après l'orage de lundi

→ En raison des nombreux dégâts occasionnés par l'orage du 10 juillet 2017, l'état de classement de catastrophes naturelles a été demandé auprès de la sous-préfecture de Vienne. Si vous avez subi des dégâts, signalez-le en mairie et contactez votre assurance le plus rapidement possible.